

VOS AMÉNAGEMENTS DE DEMAIN SONT-ILS «ÉCO-RESPONSABLES» ?

On entend partout, en ce moment, parler de l'éco-responsabilité !
Mais qu'est-ce réellement ? Ma société est peut-être déjà éco-responsable sans s'en rendre compte ?

L'éco-responsabilité passe par le bon tri des déchets ou se déplacer de manière écologique mais également par des actions dans le but de limiter son empreinte écologique et son impact sur l'environnement.

Mais alors, comment agir au sein de mon entreprise, au sein de l'aménagement de mes espaces de travail ? Comment sélectionner des prestataires qui s'engagent à mes côtés pour mettre en place une démarche et des méthodes visant à préserver notre environnement ?

Prenons l'exemple des locaux de notre agence.
Quel lot peut s'engager à mes côtés pour développer mon investissement ?



Lot Agencements
Lot Cloisonnement
Lot Mobiliers
Lot Peinture et Papier Peint
Lot Revêtements de sols
Lot Spécifiques

Lot CFO CFA
Lot CVC
Lot Luminaires

Bien que les fournisseurs s'engagent dans une démarche responsable, certaines matières premières proviennent d'un circuit long et polluant. Ils ne peuvent être éco-responsables à tous les niveaux malgré leur bonne volonté.

Les fournisseurs s'engagent dans une démarche responsable en respectant un circuit court avec des matières recyclées quand ils le peuvent. Pour ces lots, nous vous proposons systématiquement des produits et des matériaux dits « responsables ».

1- Le reconditionnement ou la seconde main



La seconde main a pris déjà place dans nos buffets et dans nos armoires avec l'apparition de nouvelles plateformes telles que Vinted ou le Bon Coin qui ne sont rien d'autres que les versions modernes des brocantes ou des vide-greniers. Et bien oui, même pour aménager vos bureaux, la seconde main existe, nous appelons cela le reconditionnement.

Des sociétés vident leur site pour un déménagement et se libèrent de quelques objets la plupart du temps

en bon état. Ils sont rachetés, nettoyés et reconditionnés pour être vendus à nouveau à prix « coûtant », l'état ainsi que le fonctionnement étant au préalable vérifié.

Ainsi, vous pouvez vous équiper pour quelques pièces (fauteuils ou bureaux) peu coûteux, voir même compléter une collection d'équipements n'étant plus produits. Le seul point négatif est la gestion de stock. Lorsque les éléments entrent en stock, ils repartent aussitôt. Il faut être à l'affût de la moindre nouveauté. « Tu ne l'utilises plus, vends-le » (Vinted)

Ne bennez plus vos mobiliers encore utilisables, des associations les récupéreront avec plaisir !

2- Le circuit court

On privilégie le circuit court, le local ou encore l'europpéen.

Pourquoy aller chercher un fauteuil de travail loin, fabriqué dans des conditions que nous ne connaissons pas et payer un transport long et polluant ?

Là, nous pouvons jouer sur notre impact environnemental et contrôler les normes et les certifications européennes des produits. Vous le faites déjà pour vos fruits et légumes, sachez que vous pouvez également le faire pour votre nouveau bureau.

Des normes et labels à repérer :



3- Les matières recyclées

De plus en plus, nous voyons apparaître dans le tertiaire des matières recyclées.

Le liège est l'un des matériaux les plus courants avec ses panneaux ou autres objets décoratifs.

Mais de nos jours, l'un des plus gros pollueurs au monde est la bouteille plastique.



@ normann copenhagen
Ceci est une bouteille en plastique !

Son bouchon se retrouve depuis peu dans vos espaces de travail sous forme de plan de travail pour un bench ou de tabourets/poufs et donne un aspect de mosaïque.

La bouteille quant à elle, est traitée et grâce à la thermoreliure se transforme en fibre absorbante et recyclable à 100 % et ainsi devient un panneau acoustique performant : des manières astucieuses et décoratives de limiter notre empreinte sur la Terre.

4- Le Made In France

CocoRicoooooo

Le Made In France revient de plus belle dans vos aménagements

Car en France nous avons un savoir-faire, des réglementations, des hommes et des femmes dont les mains fabriquent vos mobiliers de bureaux, vos aménagements .



Quoy de plus beau que de s'asseoir sur une chaise pensée et fabriquée dans l'Aube avec du bois français, ou d'entrer dans une cabine acoustique fabriquée en Auvergne Rhône Alpes.

C'est bien également de soutenir nos artisans français et qui s'engagent pour une haute qualité de leurs produits, tout en fabriquant en France avec des matières premières françaises , garantissant un contrôle de leurs déchets et un SAV français.

Et ce n'est pas parce que c'est français que c'est plus cher ou plus long !

LES ENGAGEMENTS D'ASTERIA CONSEILS

NOUS

Nous nous engageons au sein de notre société, dans nos locaux, dans une démarche éco-responsable (impression si nécessaire, tri des déchets, reconditionnement, transports en commun pour nos déplacements professionnels).

VOUS

Nous nous engageons avec vous !

Pour vous épauler, vous accompagner dans l'aménagement de vos locaux pour soutenir votre démarche, notre démarche commune.

Pour cela, nous communiquons de manière transparente auprès de vous, nos clients, sur les matières et la provenance des produits que nous vous proposons.

NOS/VOS PRESTATAIRES

Par conscience éthique, nous sélectionnons des prestataires locaux dont les valeurs et les engagements sont communs aux nôtres.